Strasbourg, 8 septembre 2023 CAI-BU(2023)08_FR

COMITE SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (CAI)

Bureau - 7ème Réunion

Paris
7 septembre 2023
14h-17h (CET)

RAPPORT ABRÉGÉ

www.coe.int/cai

1. Ouverture de la réunion

1. Le Président du Comité sur l'intelligence artificielle (CAI), M. Thomas SCHNEIDER (Suisse), a souhaité la bienvenue aux membres du Bureau et a présenté Mme Hanne JUNCHER, qui a été nommée Directrice de la Société de l'Information et de la lutte contre la criminalité à compter du 1er septembre 2023.Il a ensuite exposé les principaux objectifs de la réunion, à savoir discuter des prochaines étapes dans l'élaboration de la Convention-cadre et préparer la 7ème réunion plénière du Comité.

2. Mme Hanne JUNCHER a remercié le Président pour sa présentation et ses mots de bienvenue, a fait part de son plaisir de rejoindre les négociations du CAI et a assuré les membres du Bureau de son plein dévouement et soutien à leur travail. Elle a également noté les discussions fructueuses au sein du Groupe de rédaction informel et a exprimé sa conviction que le processus sera un succès et la Convention-cadre adoptée en temps voulu.

3. Mme Claudia LUCIANI, Directrice, Dignité humaine, égalité et gouvernance, a souhaité la bienvenue à tous les participants à la réunion. Elle a réitéré que la finalisation en temps voulu de la Convention-cadre restait la première priorité de l'Organisation, comme cela a également été affirmé lors du 4ème Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Conseil de l'Europe et dans la Déclaration de Reykjavík. Elle a également informé le Bureau qu'afin de faciliter l'accomplissement de ce processus, le Secrétariat était en contact suivi avec le Secrétariat du Comité des Ministres et le Secrétariat de l'Assemblée parlementaire et que tous deux avaient confirmé leur plein soutien pour faciliter l'adoption de la Convention-cadre dans les délais impartis. Enfin, elle a réitéré l'engagement des deux Directions à coordonner les travaux sur l'IA au sein du Secrétariat du Conseil de l'Europe, et a informé le Bureau que la prochaine réunion du Groupe de coordination sur l'IA se tiendrait le 27 septembre 2023.

2. Adoption de l'ordre du jour

4. Le Bureau a adopté l'ordre du jour sans amendements.

3. Informations fournies par le Président, le Secrétariat et les membres du Bureau

5. Le Secrétariat a informé le Bureau que Etats d'Amérique latine avaient formellement demandé le statut d'observateur auprès du CAI et que le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe examinerait et déciderait ces demandes avant la prochaine réunion plénière. Le Secrétariat a expliqué que les États non-membres auxquels le statut est accordé seraient invités à participer à la réunion plénière d'octobre.

6. Le Secrétariat a noté que la période entre les lectures du projet de Convention-cadre lors des réunions plénières d'octobre et de décembre était particulièrement opportune pour que les parties intéressées, et en particulier les États non-membres, se joignent aux négociations. Il a appelé les membres du Bureau à continuer à promouvoir les travaux du CAI et à encourager les États non-membres intéressés à rejoindre le Comité dans le cadre de leurs contacts bilatéraux avec ces États.

7. Mme Siiri AULIK (Estonie) a informé le Bureau qu'elle avait aimablement accepté de représenter le CAI lors d'une conférence organisée le 11 septembre 2023 à Riga, en Lettonie, sous les auspices de la présidence lettone, au cours de laquelle elle participerait à un panel de discussion sur le thème « Balancing legal frameworks with technological progress : upholding democracy in the digital era of new and emerging technologies and artificial intelligence ».

8. M. Mario HERNANDEZ RAMOS (Espagne) a informé le Bureau qu'il était invité à participer au « Foro Global América Latina y el Caribe 2023 » organisé par l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (International IDEA) du 20 au 22 septembre 2023, à New York City, Etats-Unis d'Amérique, et à faire une présentation des travaux du CAI. Le Bureau a approuvé la participation de M. HERNANDEZ RAMOS à cet événement.

9. Le Bureau a procédé à un échange de vues général sur la participation de ses membres aux événements et à la représentation du Comité et a remercié les membres susmentionnés pour leur volonté de représenter le CAI.

10. M. Blake BOWER (Royaume-Uni) a informé le Bureau que le ministre des Affaires étrangères du Royaume-Uni et la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe s'étaient accordés sur l'organisation à Londres, Royaume-Uni, d'un événement majeur pour marquer le 75ème anniversaire du Conseil de l'Europe. Cet événement aurait lieu dans le courant de la première semaine de mai 2024, et la Convention-cadre sur l'IA pourrait être adoptée lors d'une réunion extraordinaire du Comité des Ministres tenue à cette occasion.

4. Prochaines étapes dans l'élaboration de la Convention-cadre

11. Le Bureau s'est félicité de l'organisation réussie des réunions informelles du Groupe de rédaction tenues en juillet et en septembre, qui ont permis à ses membres d'avancer sur un certain nombre de sujets clés.

5. Préparation de la 7ème réunion plénière du CAI (24 - 26 octobre 2023)

12. Le Secrétariat a informé le Bureau que le Comité examinera cinq autres demandes de statut d'observateur lors de sa prochaine réunion plénière.

13. Le Secrétariat a annoncé qu'afin de faciliter la participation du plus grand nombre possible de parties prenantes et de permettre à de potentiels nouveaux États observateurs de se joindre aux négociations, il avait été décidé d'autoriser la participation active en ligne aux réunions plénières, sans toutefois que l'interprétation soit assurée pour les participants en ligne. Le Bureau a pris note de cette information.

14. Le Bureau a été informé que deux événements parallèles seraient organisés par ALLAI et la Chambre de commerce internationale, respectivement, le premier et le deuxième jour de la réunion plénière d'octobre.

15. Le Bureau a confirmé l'adoption du projet d'Ordre du jour de la 7ème réunion plénière, décision qu'il avait déjà pris lors de sa précédente réunion.

6. Questions diverses

16. Le Bureau a décidé qu'afin de préparer au mieux la seconde lecture du projet de Convention-cadre, et afin de fournir des informations concernant les résultats des deux premières réunions informelles du Groupe de rédaction aux représentants des délégations qui ne sont pas présentes dans le Groupe de rédaction, il offrirait l'opportunité à ces représentants de les rencontrer virtuellement en amont de la réunion plénière d'octobre. La date de cette réunion restait à déterminer.